

Règlement des Etudes

2025

Conservatoire du SIVOM des Trois Vallées
(C.R.I.)



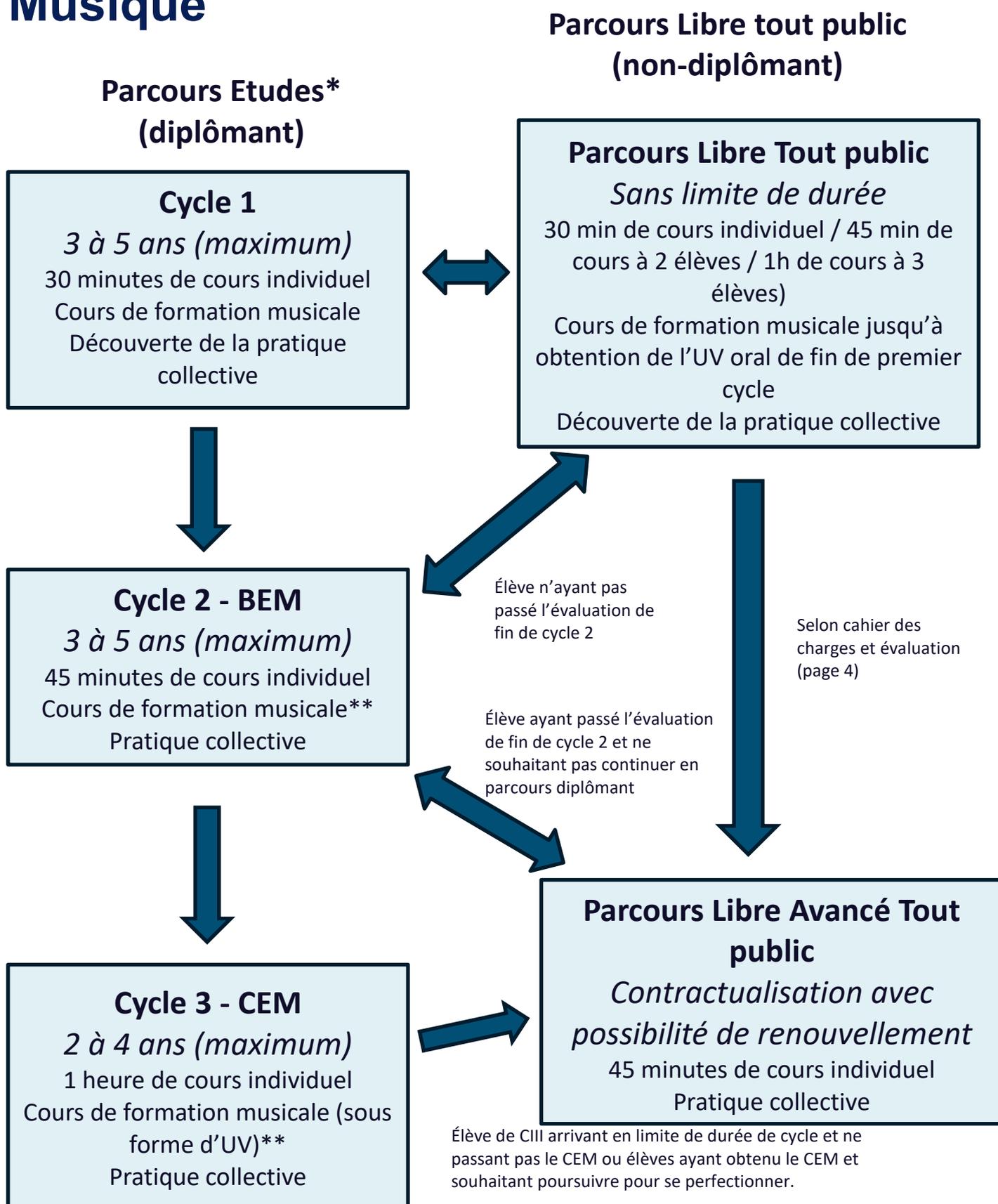
Parcours Eveil



Parcours Découverte



Musique



* Uniquement accessible aux enfants et adolescents sauf cursus voix accessible aux adultes

** Formation Musicale non-obligatoire à partir du Cycle 2 en cursus voix

Passage de Parcours Libre à Parcours Libre Avancé

Cahier des charges :

- Elève justifiant d'une validation de fin de cycle 2 d'instrument ou pratique vocale.
- Elève ayant validé l'UV Oral de fin de cycle 1 de formation musicale ou attestant du niveau.
- Elève justifiant d'une pratique collective assidue et d'un investissement conséquent au sein du Conservatoire.

Contractualisation : Un contrat pluriannuel d'objectifs pédagogiques sera rédigé en concertation avec l'élève, les enseignants et la direction afin de détailler les attentes pédagogiques de chacun et la durée d'évolution en parcours libre avancé. Ce contrat pourra être reconduit selon les besoins.

Pédagogie de groupe

Dans le cadre des parcours libres et de sa démarche d'exploration des pédagogies innovantes, le Conservatoire du SIVOM des Trois Vallées intègre la pédagogie de groupe à son offre pédagogique.

Dans un objectif d'acquisition de compétences artistiques favorisée par l'effet de groupe et l'émulation entre élèves, cette offre pédagogique est structurée selon les tranches d'âge, niveaux et profils d'élèves afin de garantir une qualité d'apprentissage optimale et un épanouissement de chacun.

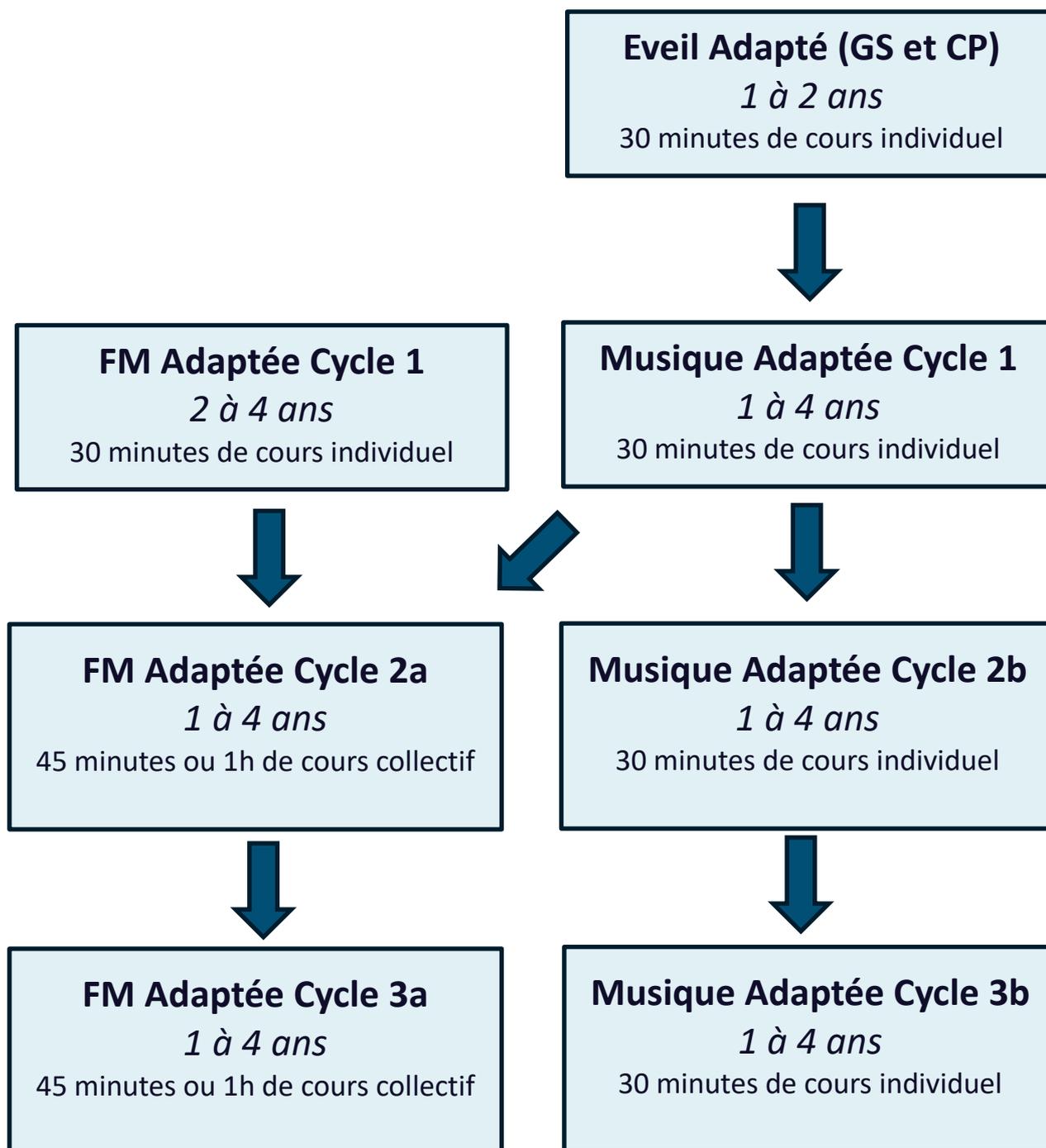
Formats :

Cours de 45 minutes à deux élèves

Cours d'1h à trois élèves

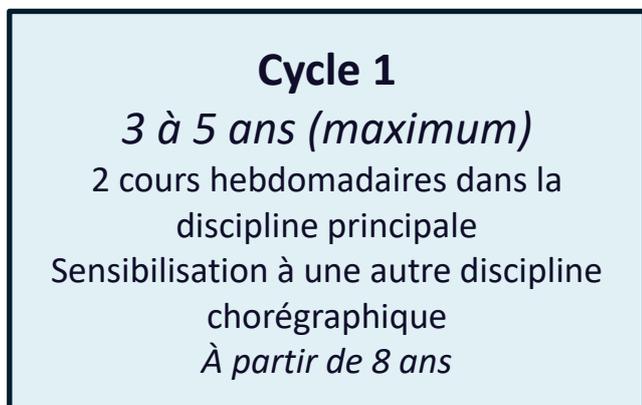
Remarque : un tarif dégressif est appliqué à tout élève bénéficiant de cours en pédagogie de groupe (cf. grille tarifaire)

Musique adaptée

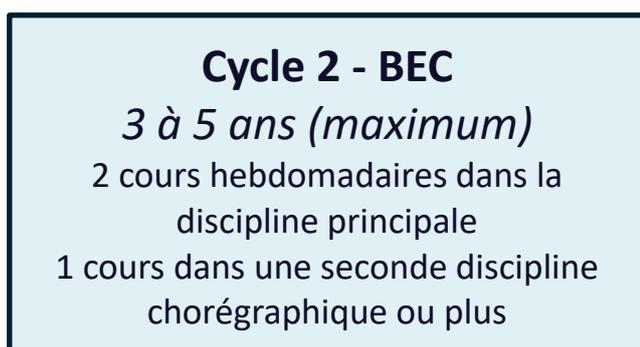
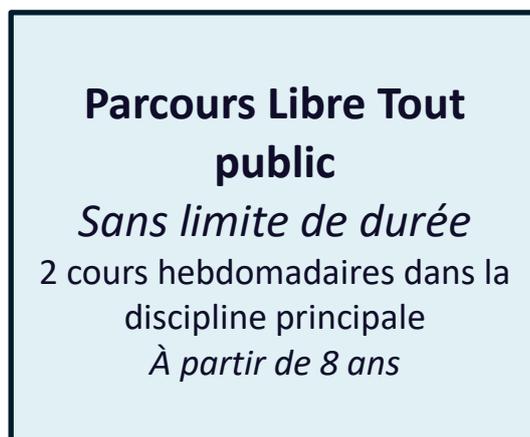


Danse

Parcours Etudes (diplômant)



Parcours Libre tout public (non-diplômant)



Parcours coaché

Ce parcours permet à des groupes/ensembles existants ou en cours de formation de bénéficier d'une mise à disposition de salle pour répéter en autonomie au sein du Conservatoire et d'une heure de coaching par mois dispensée par un des enseignants de l'équipe pédagogique spécialiste.